



SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018

Assemblée annuelle des délégués SCMV

La *Campagnarde Granges* voit le jour en janvier 1898 et devient *La Broyarde* en 1920. Devenue une harmonie en 1996, à la rentrée 2018 elle compte 48 membres pour une moyenne d'âge de 29 ans. Elle est actuellement dirigée par Sylvain Coquoz et présidée par Alexandre Coucet. Sa relève est assurée grâce à son

Ecole de musique de qualité, sous la responsabilité de Joël et Patricia Terrin. *La Broyarde* est ainsi composée de nombreux jeunes, ainsi que de musiciens plus expérimentés.

Notre Harmonie s'implique dans la vie locale au travers différentes manifestations et participe régulièrement aux Fêtes régionales, Canto-

nales et Fédérales. Cette année, nous avons eu le plaisir de nous produire le 3 juin à la Fête cantonale des Musiques vaudoises à la Vallée de Joux en 1ère catégorie harmonie et y avons obtenu une belle 2^e place.

Le 3 novembre prochain, nous avons le plaisir de vous accueillir pour la 152^e assemblée des délégués de

notre Association cantonale. Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter notre site www.harmonie-labroyarde.ch ou à nous rejoindre sur notre page Facebook.

Rappel aux délégués

Début de l'assemblée à 9h
Lieu: Battoir de Granges-près-Marnand

Au menu

Fondue au Maréchal et assiette froide

Meringue double crème

Thé – Café



Pour plus d'informations :
www.harmonie-labroyarde.ch